



LE 27 JUIN

PRESCRIVONS NOTRE ORDONNANCE A MACRON

Toulouse, le 19 juin 2017

Le 27 juin, le directeur général du Travail (DGT), **M Yves Struillou** vient à Toulouse dans le cadre d'un colloque sur le plan régional Santé Travail.

Nous ne doutons pas qu'il va se gargariser de la volonté de la monarchie MACRON d'améliorer les conditions de travail des salariés alors qu'elle s'apprête à précariser un peu plus les contrats de travail et à réduire les instances de représentation des personnels, notamment le CHS-CT.

Le DGT n'est autre que le bras armé du monarque MACRON.

Il sera la plume aiguisée de la casse du code du travail en ayant la charge de l'écriture des ordonnances.

**NE LAISSONS PAS LE CODE DU TRAVAIL
ET AVEC LUI LE STATUT DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS PUBLICS
MOURIR SUR ORDONNANCE !
MOBILISONS NOUS !**

Faisons notre rentrée parlementaire : le 27 juin, c'est aussi le jour de l'installation des Députés nouvellement élus à l'assemblée nationale. Depuis Toulouse, donnons de la force au rassemblement unitaire à Paris.

Dès leur premier jour, les députés de la majorité présidentielle doivent entendre les revendications légitimes du monde du travail contre les régressions sociales MACRON !

Donnons-leur un signal fort !

Nous ne voulons pas d'une loi Travail XXL et de la casse de tous les statuts, droits et garanties des salariés.

Nous serons également à la veille du conseil des ministres, aujourd'hui devenu le conseil d'administration de l'entreprise France avec un syndicat unique : le Medef. Il doit examiner le projet de loi d'habilitation qui risquerait de casser 120 ans de conquits sociaux par de simples ordonnances.

MARDI 27 JUIN
RASSEMBLEMENT UNITAIRE
CONTRE LA CASSE SOCIALE
12H00 - ESPLANADE COMPANS CAFFARELLI
(devant le centre de Congrès Pierre BAUDIS)

Docteur Mouvement Social

- GÉNÉRALISTE -

TRAITEMENT DES MALADIES CONTRE LE PROGRÈS SOCIAL

Public-Privé, rue des salariés, jeunes, privés d'emplois et retraités
31 – Haute-Garonne



Toulouse, le 19 juin 2017

TRAITEMENT POUR CHANGER LA VIE DES SALARIÉS, RETRAITÉS ET PRIVÉS D'EMPLOIS

à renouveler autant de fois que nécessaire

- ✓ *Du travail pour toutes et tous*
- ✓ *32 heures par semaine sans perte de salaires*
- ✓ *Augmentation des salaires, des retraites et des minimas sociaux dès aujourd'hui sur la base du SMIC à 1.800 euros*
- ✓ *Egalité salariale femme-homme au travail et dans la vie*
- ✓ *Loi d'amnistie pour les représentants des salariés*
- ✓ *100% sécu sans reste à charge*



Membre d'un mouvement social unitaire
Le règlement par la satisfaction des besoins sociaux est accepté